

Le 10 septembre 2016

Destinataire : Comité spécial sur la réforme électorale

À tous les membres du Comité,

Je vous écris aujourd'hui pour vous présenter mes recommandations et propositions sur les modes de scrutin qui devraient remplacer le système majoritaire uninominal à un tour.

1. Je propose que la représentation proportionnelle remplace le mode de scrutin actuel. Cette méthode accorde effectivement aux électeurs la personne qu'ils veulent voir les représenter au Parlement. Elle confère à tous les partis un pourcentage équitable des sièges au Parlement et empêche un parti d'obtenir plus de sièges et d'autres d'en obtenir moins, ce qui permet de moins entendre les idées de l'opposition.

Les contribuables paieraient moins pour les élections parce qu'il y aurait un seul bulletin de vote en papier pour tout le pays. Le système de RP permettrait également d'élire de nombreux députés en combinant une circonscription en une circonscription plurinomiale pour que tous les habitants de la région soient entendus de manière équitable au Parlement. <http://campagne2015.fairvote.ca/>, <http://www.proportional-representation.org/benefits.html>

2. Je propose l'idée du vote en ligne. Cela permettrait aux personnes qui sont âgées, handicapées ou aux autres personnes qui ne peuvent pas aller voter de le faire en ligne. Cela permettrait aux électeurs de corriger des erreurs avant d'envoyer le bulletin par Internet et réduirait les coûts d'impression, d'envoi par la poste et de compilation des bulletins.

Le pourcentage de participation des électeurs au processus électoral augmenterait si l'on envoyait des rappels par courriel aux personnes qui n'ont pas voté et si on leur donnait des directives afin qu'elles aillent voter immédiatement. Enfin, on assure une meilleure protection de la vie privée et une plus grande confidentialité lorsque les gens votent en ligne, à la maison, ce qui garantit la sécurité du bulletin de chaque personne. <http://www.surveyanballotsystems.com/six-benefits-of-online-voting/>, <https://www.electionsonline.com/advantages-of-voting-online.cfm>.

3. Je propose que le gouvernement crée un registre mobile des électeurs dans chacune des 338 circonscriptions. Ce registre se déplacerait pour vérifier que les gens sont inscrits et pour s'assurer que les jeunes Canadiens sont inscrits. Cela accroîtrait considérablement le nombre d'électeurs puisqu'on aurait un registre fiable qui renfermerait une liste à jour des personnes qui votent le jour des élections.
4. Je propose que l'on établisse un système qui permette d'inscrire automatiquement les jeunes Canadiens quand ils arrivent à 18 ans pour qu'ils puissent faire entendre leur voix, pour accroître la participation des électeurs chez les jeunes Canadiens et qu'il y ait plus de bureaux de vote dans les collèges et universités pour les étudiants.

Je vous remercie de lire mon mémoire et de tenir compte de mes recommandations.

Sincèrement,

Ishmael Van Der Rassel